

Regional Service Commission 11

Réunion extraordinaire du Conseil d'administration

Le 12 mai 2016; 18h 30

860, rue Prospect à Fredericton

<i>Point</i>	<i>Présentateurs</i>	<i>Heure</i>
1. Ouverture de la séance	}	18h 00 – 18h 03
2. Participation		
3. Adoption de l'ordre du jour		
4. Communication des conflits d'intérêts		
5. Un élément conformément à l'article 10.2 (4) (c et f), de la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick - d'information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord ou d'un contrat; ou d'information concernant les consultations juridiques données à la municipalité par un avocat municipal ou la communication protégée entre l'avocat et son client à propos d'une affaire d'ordre municipal;		18h 03– 18h 33
6. Ajournement		18h 33

Énoncé de vision

La CSR 11 sera le canal permettant la coopération, la collaboration et le soutien entre les collectivités de la région, améliorant ainsi leur système de gouvernance locale.